

LEGE – COMITE DIRECTEUR

Réunion du 25 mars 2023 Maison Régionale des Sports -Tomblaine

Participant(e)s :

Régis NOIZET : Président de la LEGE - président de séance
Jean-Pierre LIST : Secrétaire Général - secrétaire de séance
Etienne ROBERT-DEHAULT : Trésorier
Rachid HEDDACHE : Directeur Régional de l'Arbitrage
Julien MAHIEUX : Directeur Régional des Jeunes & Scolaires
Claude ADRIAN
Jordan AKREMANN
Stéphane JOUNIAUX
Bernard LECLERC

Absent(e)s :

Simone ACKERMANN-HUBLAU
Aurore JACQUESSON (excusée)
Julie GRIGGIO
Thierry HUSSER
Laurent MORVRANGE (excusé)
Christian SIMON
Christophe TEJEDO-CRUZ

Horaire de la séance : 10h00 – 13h00

Ordre du jour :

- 1- Championnat Grand Est - Jeunes
- 2- Pôles « haut niveau » de la FFE
- 3- Evolution du tarif des licences
- 4- Organisation des élections LEGE en 2024
- 5- Questions d'actualité

Régis NOIZET ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence.

1 – Championnat Grand Est - Jeunes

Régis NOIZET rappelle que l'organisation de ce championnat répond à une demande forte du Conseil Régional qui regrette l'absence de « champions du Grand Est ». C'est même l'un des principaux griefs qui lui a été fait lors de la soumission pour le renouvellement de la subvention pluriannuelle 2022- 2024. Régis indique qu'il a été invité à faire un point d'étape le 12 avril 2023 et nul doute qu'il sera à nouveau interrogé sur ce sujet. Il faut par ailleurs savoir que plusieurs autres Régions (Rhône Alpes par exemple) organisent déjà ce type de championnat depuis plusieurs années.

Régis NOIZET rappelle que le soutien de la Région aux échecs représente un montant annuel de 90,8 K€ dont 15 K€ pour les actions de la LEGE et 75,8 K€ pour le soutien des « clubs sportifs de haut niveau » de la Région (participation Top 16, participation N1, tournois internationaux).

La création du championnat Grand Est – Jeunes a déjà été évoqué à deux reprises au cours des réunions du Comité Directeur.

Le Bureau a retenu la date du **dimanche 18 juin 2023** pour organiser la première édition du Championnat Grand Est – Jeunes. Il est exclusivement destiné aux joueuses et joueurs qui ont été sélectionnés pour le Championnat de France Jeunes 2023.

Claude ADRIAN se déclare opposé à ce projet car n'étant pas qualificatif, il a de ce fait peu d'intérêt au plan sportif et d'autre part il intervient aux mêmes dates que la finale du tournoi des collèves. Tous les meilleurs jeunes ne pourront donc pas être présents.

Pour Julien MAHIEUX, l'obtention d'un titre de Champion du Grand Est est en lui-même un enjeu sportif, surtout pour les jeunes joueurs. Il entend bien la critique concernant la date mais le calendrier des compétitions officielles étant extrêmement chargé, il est difficile de trouver une autre date que celle qui a été proposée. Pour les saisons prochaines, il serait sans doute souhaitable de faire cette compétition au mois de mars.

Pour Stéphane JOUNIAUX, il s'agit là d'une première à tester, pour voir ensuite quelles améliorations sont à apporter.

Pour Claude ADRIAN, il faudrait que le Championnat Grand Est soit qualificatif pour le Championnat de France.

L'organisation du Championnat Grand Est- Jeunes est soumise au vote :



8 voix pour 1 abstention (Claude ADRIAN)

Etienne ROBERT-DEHAULT indique qu'il serait souhaitable d'avoir, dans le Règlement Intérieur du championnat, une règle précise concernant la création ou non de tournois spécifiquement féminins dans les différentes catégories d'âge.

Après en avoir débattu, le Comité Directeur propose, compte tenu du faible nombre de participantes par catégorie d'âge, de ne faire aucun tournoi spécifiquement féminin.

→ 8 voix pour 1 abstention (Claude ADRIAN)

2 – Stage Haut Niveau de la LEGE

Dans le cadre de la mise en place des pôles « Haut Niveau » nationaux prévue par la FFE, cette dernière demande aux Ligues d'organiser un stage de formation et d'information à l'attention des joueuses et joueurs susceptibles d'intégrer immédiatement, ou à terme, ces dits pôles. La FFE prévoit de déléguer le sélectionneur national à cette occasion. Pour la LEGE il s'agira probablement de Quentin LOISEAU.

Idéalement la FFE demandait que ces stages aient lieu avant la fin mai 2023. La LEGE a obtenu une dérogation jusqu'à fin juin, sachant que le sélectionneur aura sans doute par ailleurs des contacts directs avec les entraîneurs concernés et qu'il aura aussi l'occasion de rencontrer les joueurs au Championnat de France Jeunes.

Pour éviter aux jeunes concernés par ce stage de faire deux déplacements, il est proposé de le faire l'après-midi de la veille du championnat, soit le 17 juin à partir de 14h00.

Stéphane JOUNIAUX regrette de ne pas avoir été informé plus tôt de la nécessité d'organiser ce stage la veille du CGE-Jeunes. Régis NOIZET indique que l'information relative à la nécessité d'organiser un stage date du début du mois, elle n'a donc effectivement pas été intégrée dans le cahier des charges du Championnat Grand Est.

Concernant le lieu du Championnat Grand Est – Jeunes pour 2023, la LEGE a reçu deux propositions après avoir consulté tous les Présidents de clubs :

- Le club de Reims dans les locaux du club, avec plusieurs salles pouvant recevoir au total 90 personnes.
- L'Echiquier des Hautes Vosges a fait deux propositions :
 - l'Espace L.A.C (centre des congrès au bord du lac de Gérardmer (1 salle de 650 m² + salle de 400 m + hall d'entrée de 200 m²). Les associations gérômoises bénéficient, une fois par an, de la gratuité d'une salle le 1^{er} jour d'où le coût très faible de 250 €. Le prix est beaucoup plus élevé sur 2 jours 1160 €.
 - L'Espace du Tilleul au centre-ville de Gérardmer avec deux salles de 290 m² qui sont mises à disposition gratuitement.

Considérant qu'il est souhaitable que cet évènement se déroule dans un environnement « attrayant » pour les joueurs et leurs parents, le Comité propose de retenir l'offre de l'Echiquier des Hautes Vosges dans l'Espace L.A.C.

→ 8 voix pour 1 abstention (Claude ADRIAN)

Nota : dès le lundi matin, Jean-Pierre List a repris contact avec l'Espace L.A.C. pour confirmer la réservation. À sa grande surprise, il a été informé que la ville de Gérardmer venait de décider la semaine précédente de ne plus subventionner la location des

salles de l'Espace L.A.C. pour les associations géromaises et que par conséquent la location pour le 18 juin passait de 250 € à 1.500 €. Régis Noizet a néanmoins souhaité maintenir l'organisation de cette première édition du Championnat Grand Est – Jeunes dans un environnement attractif et propose donc de maintenir le choix de l'Espace L.A.C. de Gérardmer. Le Comité Directeur a été consulté pour savoir s'il y avait une opposition à cette proposition. Sans réponse négative de la part des membres présents à la réunion du 25 mars, le choix de Gérardmer est entériné.

Bernard LECLERC se propose déjà officieusement pour l'organisation du Championnat en 2024.

Jean-Pierre LIST précise qu'il va chercher à optimiser le prix de la deuxième journée quitte à faire le stage dans l'Espace du Tilleul qui est gratuit.

Concernant la remise de prix, il est proposé de remettre des prix en espèces au 3 premier(e)s des catégories benjamin, minimes, cadets et juniors (50, 30, 20 €) et des cadeaux d'un prix équivalent pour les plus jeunes.

3 – Évolution du tarif FFE des licences

Régis NOIZET précise que c'est un sujet qui sera abordé l'après-midi en Assemblée Générale par Eloi RELANGE – Président de la FFE.

Sans rentrer dans les détails à ce stade, la FFE envisage :

- de créer une licence C destinée aux scolaires (moins de 16 ans) et qui ne permettra pas de jouer les tournois homologués FIDE
- de conserver les licences A et B avec leurs caractéristiques actuelles mais en n'ayant plus que deux tarifs pour la FFE : un tarif jeunes et un tarif adultes.

Régis NOIZET indique qu'il s'est opposé à l'uniformisation des parts ligues et qu'il a demandé que chaque ligue reste maîtresse de ses choix en matière de tarif.

La FFE prévoit de ne pas changer le tarif pour les adultes mais d'augmenter de 5 € en moyenne celle des jeunes.

La question qui se pose pour la LEGE est de savoir si elle prévoit, elle aussi, une augmentation de sa part et surtout si elle maintient ou non une différenciation des prix en fonction des catégories d'âge pour les jeunes.

Après en avoir débattu, il est convenu que la décision ne peut être prise que sur la base d'une simulation pour voir l'impact sur chaque catégorie d'âge par rapport aux tarifs actuels

Etienne ROBERT-DEHAULT se propose de réaliser un outil de simulation sur Excel. La question sera donc débattue lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

4 – Organisation des élections LEGE en 2024

Régis NOIZET et Jean-Pierre LIST annoncent officiellement qu'ils ne se représenteront pas en 2024 pour des raisons d'âge.

L'AG électorale est prévue le samedi 23 mars 2024. Il faut donc que des listes de candidats soient déposées avant le 23 décembre 2023, ce qui suppose avant tout que des candidats aux fonctions de Président de la LEGE se « manifestent » d'ici le mois de septembre 2023.

Régis et Jean-Pierre indiquent qu'ils mettront tout en œuvre pour que la transition avec la nouvelle équipe se passent dans les meilleures conditions (archives, carnet d'adresse, messagerie, outil Internet, ...)

Régis NOIZET souligne que si d'aventure aucune liste ne se présente, ce qui n'est bien sûr pas envisagé, la FFE serait conduite à nommer un administrateur avec un coût annuel de l'ordre de 30 K€.

5 – Questions d'actualité

Régis NOIZET propose d'officialiser la nomination de nouveaux Présidents de commission :

Pour la commission Mixité (anciennement commission du Secteur Féminin), Régis remercie Claude ADRIAN de s'être proposé pour le poste, en s'entourant bien évidemment de joueuses.

Pour la nomination de Claude ADRIAN à la fonction de Président de la Commission Mixité.

➡ 8 voix pour 1 abstention (Claude ADRIAN)

Pour donner suite à une demande de Claude ADRIAN en son temps et de Julien MAHIEUX plus récemment, Régis NOIZET propose de séparer la partie « scolaires » de la Commission des jeunes. Roger MARCHAL s'est proposé pour reprendre les scolaires dans une commission « scolaires » qu'il aura à mettre en place.

Régis remercie Roger MARCHAL de s'être proposé pour ce poste d'une importance encore plus grande dans le contexte Class'Échecs. Pour Régis, l'avenir de nos clubs passe en grande partie par les scolaires et par les liens que les clubs sauront créer avec les écoles de leur territoire.

➡ 5 voix pour
3 abstentions (Stéphane JOUNIAUX, Claude ADRIAN, Julien MAHIEUX)
1 opposition (Bernard LECLERC)

Jean-Pierre LIST

Régis NOIZET

Secrétaire Général

Président de la LEGE

